

Partie I : présentation de l'Industrie en Brabant wallon

1. Champ d'investigation du travail

Suite aux différentes investigations réalisées dans le cadre et à la suite du Rapport analytique et prospectif 2015, l'IBEFE du Brabant wallon a décidé d'étudier l'emploi, la formation et l'enseignement qualifiant pour les métiers de l'industrie, et plus particulièrement pour les métiers relatifs à la maintenance industrielle (des chaînes de montages, des installations, de machines de production), à l'installation électrique, à l'usinage (métal) et les métiers du froid.

Au-delà de ces domaines, le travail reprend certaines informations relatives aux métiers considérés comme prioritaires en 2015 par l'IBEFE du Brabant wallon : soudeur, mécanicien automobile ou de poids lourd et monteur de pneus, dessinateur de la construction mécanique et du travail des métaux et dessinateur en électricité.

L'Industrie est tournée vers la production de biens. Elle reprend un grand nombre d'activités socio-économiques. D'ailleurs, de nombreuses fédérations sectorielles peuvent se positionner sur les métiers repris ci-dessus¹ :

- Fédération de l'industrie technologique : AGORIA
- Fédération belge des industries chimiques et des sciences de la vie : ESSENSCIA
- Fédération de l'industrie alimentaire : FEVIA
- Confédération Construction
- Association nationale des Patrons Electriciens de Belgique : ELOYA
- Fédération nationale des entrepreneurs installateurs-électriciens : FEDELEC
- Fédération de l'électricité et de l'électronique : FEE
- ALIA Security, l'association belge qui représente le secteur de la sécurité électronique (installateurs, fabricants, importateurs et distributeurs dans les domaines de la détection intrusion, de la détection incendie, du contrôle d'accès et de la vidéosurveillance).

Et différents fonds de formation sectoriels et commissions paritaires (CP) sont concernés² :

- **Formelec** : le fonds de formation de VOLTA, l'organisation centrale autour du domaine de l'électrotechnique.
 - CP 149.01 - Sous-commission paritaire des électriciens : installation et distribution
- **IFPM** : le fonds de formation pour l'industrie technologique et des constructions métalliques mécaniques et électriques

¹ Liste non-exhaustive.

² Ibidem

- CP 111 – Commission paritaire des constructions métallique, mécanique et électrique
- CP 219 – Commission paritaire pour les services et organismes de contrôle technique et d'évaluation
- **IFP** : Initiatives de Formation professionnelle de l'industrie alimentaire.
 - CP 118 – Commission paritaire de l'industrie alimentaire
 - CP 220 - Commission paritaire pour employés de l'industrie alimentaire
- **FFC** : le Fonds de Formation professionnelle de la Construction.
 - CP 124 – Commission paritaire de la construction
- **CO-VALENT** : Fonds de formation de l'industrie chimique, des matières plastiques et des sciences de la vie.
 - CP 116 – Commission paritaire de l'industrie chimique et des sciences de la vie
 - CP 207 - Commission paritaire pour employés de l'industrie chimique

2. L'activité économique et le marché du travail³

En Brabant wallon, le secteur de l'industrie⁴ représente 20.661 postes de travail salariés⁵, ce qui équivaut à 16,5% des postes de la Province, ce qui est légèrement au-dessus de la moyenne wallonne (13,4%).

2.1. Maintenance industrielle

La maintenance est présente dans toutes les sortes d'industries. Le nombre d'industries⁶ est resté stable durant ces cinq dernières années en Brabant wallon. On y observe essentiellement des industries manufacturières, dont le nombre est également resté stable.

Nombre d'établissements au 30 juin par secteur d'activité

Section NaceBel		2010	2011	2012	2013	2014	2015
B	Industrie extractive	3	3	3	2	2	1
C	Industrie manufacturière	548	550	544	527	533	552
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	8	7	5	5	5	3
E	Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	30	33	32	33	32	30

³ Cette partie ne prend pas en compte les données relatives aux indépendants.

⁴ En ce compris les industries extractive, manufacturière et autres.

⁵ Source : ONSS, statistiques décentralisée ; calculs : IWEPS

⁶ Avec du personnel salarié.

Total Industrie manufacturière, industries extractives et autres	589	593	584	567	572	586
---	------------	------------	------------	------------	------------	------------

Source : ONSS, statistique décentralisée

Lors de ces 5 dernières années (2011-2015), on a pu observer une augmentation de près de 7 % du nombre de postes salariés pour l'industrie au sens large. En regardant de plus près seule l'industrie manufacturière a augmenté d'environ 8%. Les autres industries ont diminué.

Nombre de postes salariés au 30 juin par secteur d'activité⁷

Section NaceBel		2011	2012	2013	2014	2015
B	Industries extractives	104	106	90	92	21
C	Industrie manufacturière	18.246	18.516	19.336	19.422	19.696
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	353	355	331	326	326
E	Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	628	657	682	654	618
Total Industrie manufacturière, industries extractives et autres		19.331	19.634	20.439	20.494	20.661

Source : ONSS, statistique décentralisée

Plus de la moitié des salariés dans le secteur de l'industrie manufacturière (55.9%) travaille dans l'industrie pharmaceutique.

Les 10 secteurs d'activités dans l'industrie manufacturière avec le plus de postes salariés

Secteur d'activité, NaceBel 2 chiffres		Postes dans le bassin
21	Industrie pharmaceutique	11.016
10	Industries alimentaires	1.031
25	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des éc	983
26	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	983
28	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	830
23	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	742
24	Métallurgie	636
20	Industrie chimique	606
17	Industrie du papier et du carton	516
18	Imprimerie et reproduction d'enregistrements	456

⁷ La proportion de travailleurs salariés travaillant dans la maintenance n'est pas connue.

Le Brabant wallon est fortement spécialisé⁸ dans l'industrie pharmaceutique. Notons également qu'il est également spécialisé dans cinq autres sous-secteurs de l'industrie manufacturière.

Secteurs d'activité pour lesquels le Brabant wallon est spécialisé dans l'industrie manufacturière :

Secteur d'activité, NaceBel 2 chiffres		Postes dans le bassin	Indice de spécialisation par rapport à la Wallonie
21	Industrie pharmaceutique	11.016	637
12	Fabrication de produits à base de tabac	29	333
26	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	983	284
14	Industrie de l'habillement	44	162
18	Imprimerie et reproduction d'enregistrements	456	154
17	Industrie du papier et du carton	516	146

2.2. Installation électrique⁹

L'installation électrique est présente tant dans les secteurs de l'industrie que de la construction¹⁰. Dans ce rapport, nous traiterons de ces deux secteurs : les électriciens (installation et distribution) font partie de la même commission paritaire (CP149.01) et il n'est pas toujours évident de déterminer si l'entreprise/le travailleur fait partie plutôt d'un secteur que de l'autre.

Ci-dessous, se trouvent les principales activités économiques relatives à l'installation électrique¹¹. Notons qu'au-delà des entreprises « spécialisées en installation électrique », certaines industries s'occupent elles-mêmes de l'installation électrique de leurs machines, équipements, etc.

⁸ L'indice de spécialisation est le rapport entre le nombre de postes dans le secteur d'activité en Brabant wallon divisé par le nombre de poste en Brabant wallon, et le nombre de postes dans le secteur d'activité en Wallonie sur le nombre de poste en Wallonie. Si l'indice est supérieur à 100, la zone géographique concernée est spécialisée dans le secteur d'activité.

⁹ De nombreux indépendants travaillent dans l'installation électrique. Ils ne sont pas repris dans cette partie.

¹⁰ Selon certains experts de Volta, l'installation électrique pourrait également être catégorisée dans le secteur du commerce avec les activités de commerce de gros matériel électrique, y compris le matériel d'installation (code NACE : 46.693) et les activités de commerce de détail d'appareils électroménagers en magasin spécialisés. Néanmoins, ces activités ne sont pas reprises dans ce rapport.

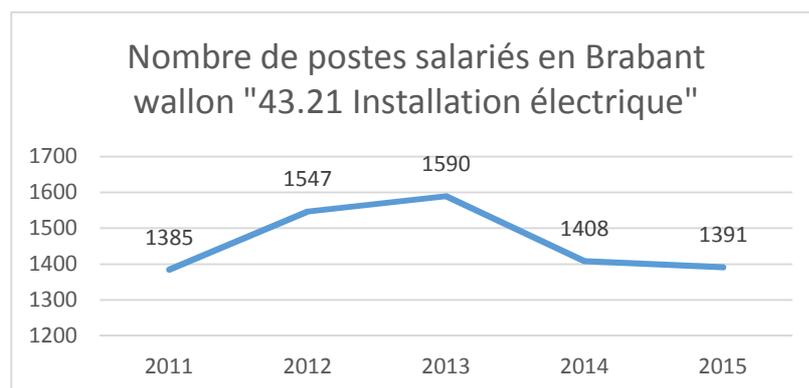
¹¹ Liste non-exhaustive.

Travail salarié au 30 juin 2015 par secteur d'activité

Secteur d'activité, NaceBel 2 - 4 chiffres		Postes dans le bassin	Indice de spécialisation par rapport à la Wallonie
33	Réparation et installation de machines et d'équipements	368	71
	33.14 Réparation d'équipements électriques	1	33
	33.20 Installation de machines et d'équipements industriels	73	44
35	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	326	47
	33.20 Installation de machines et d'équipements industriels	73	44
	35.11 Production d'électricité	1	0
42	Génie civil	319	35
	42.22 Construction de réseaux électriques et de télécommunications	62	43
43	Travaux de construction spécialisés	4.341	100
	43.21 Installation électrique	1.391	160
	43.22 Travaux de plomberie et installation de chauffage et de conditionnement d'air	646	84

¹² Source : ONSS, statistique décentralisée ; calculs : IWEPS

Dans le tableau ci-dessus¹³, nous pouvons observer que le Brabant wallon est spécialisé dans les travaux de construction relatifs à l'installation électrique.



Le nombre de postes en 2015 était plus ou moins équivalent à celui en 2011. Cependant, on peut observer une augmentation marquée entre 2011 et 2013 (+11,7%), une forte diminution entre 2013 et 2014 (-11,4%) puis une stagnation entre 2014 et 2015.

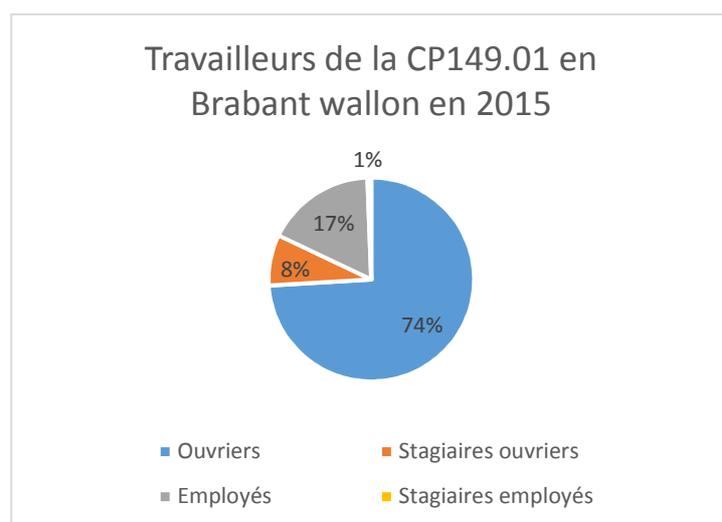
Source : ONSS, statistique décentralisée

¹²L'indice de spécialisation est le rapport entre le nombre de postes dans le secteur d'activité en Brabant wallon divisé par le nombre de postes en Brabant wallon, et le nombre de postes dans le secteur d'activité en Wallonie sur le nombre de postes en Wallonie. Lorsque l'indice est supérieur à 100, on peut dire que le territoire est spécialisé dans ce domaine d'activité.

¹³ Nombres de postes au 30 juin.

Dans la CP149.01, on compte 204 entreprises en Brabant wallon en 2015. Les communes où on retrouve les plus grandes concentrations sont Wavre (35), Braine-l'Alleud (35) et Waterloo (20). Il s'agit principalement de PME, voire des TPE.

1.017 travailleurs relèvent de cette commission paritaire, dont 442 dans la commune de Braine-l'Alleud, 141 Wavre.



Trois quarts (74%) de ces travailleurs sont des ouvriers.

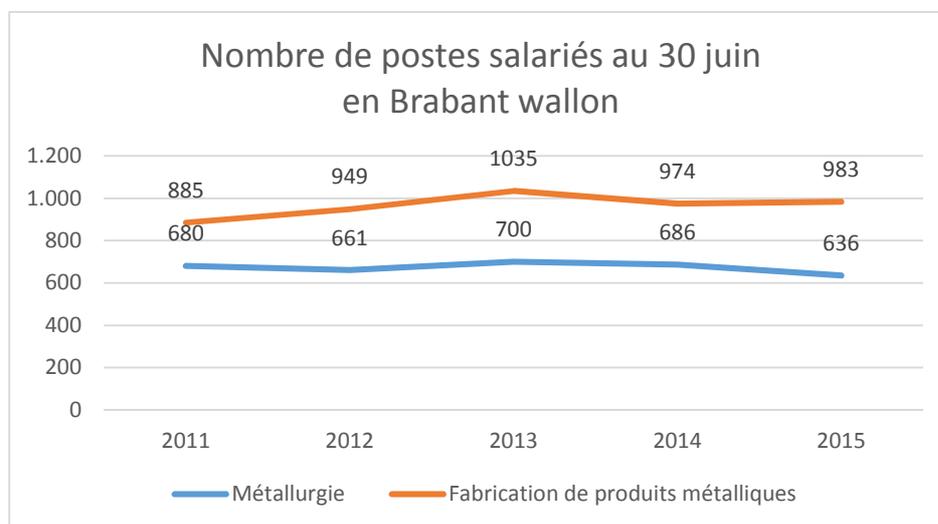
Notons également qu'il y a de nombreux stagiaires ouvriers. Il représente à eux seuls 8% des travailleurs.

2.3. Usinage

L'usinage est principalement présent dans les secteurs de la métallurgie et la fabrication de produits métalliques. En Brabant wallon, on compte 636 postes salariés pour ce premier secteur et 983 pour ce deuxième secteur. Le Brabant wallon n'est pas spécialisé dans ces domaines¹⁴.

Secteur d'activité, NaceBel 2 chiffres		Postes dans le bassin	Indice de spécialisation par rapport à la Wallonie
24	Métallurgie	636	70
25	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	983	52

¹⁴ Indice de spécialisation inférieur à 100



15

Pour la fabrication de produits métalliques, on observe une augmentation de 16.9% du nombre de travailleurs salariés entre 2011 et 2013, suivi d'une « légère » diminution (-5% entre 2013 et

2015). En 4 ans, le nombre de postes salariés a augmenté de 11,1%.

Par contre, entre 2011 et 2015, on observe une diminution de 6,5% du nombre de travailleurs salariés dans la métallurgie.

2.4. Les métiers du froid

Les activités relatives aux métiers du froid reprennent la mise en service, la gestion technique, la maintenance et la réparation d'installations frigorifiques commerciales et/ou industrielles, et de climatisation.

Les métiers du froid sont principalement présents dans la fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques industriels, et les travaux de plomberie et installation de chauffage et de conditionnement d'air. En Brabant wallon, on compte très peu de postes salariés pour ce premier (14 en 2015). Pour le deuxième, on compte 646 travailleurs salariés. Le Brabant wallon n'est pas spécialisé dans ces domaines¹⁶.

Secteur d'activité, NaceBel 4 chiffres		Postes dans le bassin	Indice de spécialisation par rapport à la Wallonie
28.25	Fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques industriels	14	12
43.22	Travaux de plomberie et installation de chauffage et de conditionnement d'air	646	84

¹⁵ Source : ONSS, statistique décentralisée

¹⁶ Indice de spécialisation inférieur à 100

Notons que le sous-secteur relatif aux travaux de plomberie, installation de chauffage et de conditionnement d'air se porte bien ces dernières années : on voit une augmentation d'environ 10% entre 2013 et 2015.

Nombre de postes salariés au 30 juin par secteur d'activité

N4	Classe (N4)	2011	2012	2013	2014	2015
28.25	Fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques industriels	19	13	13	13	14
43.22	Travaux de plomberie et installation de chauffage et de conditionnement d'air	586	585	587	637	646
		605	598	600	650	660

Source : ONSS, statistique décentralisée

3. Les enjeux de l'Industrie¹⁷

Le secteur de l'Industrie fait face, depuis quelques années, à différents enjeux. Nous pouvons en pointer quatre principaux qui impactent directement l'emploi, la formation et l'enseignement qualifiant : les évolutions technologiques et numériques, la concurrence internationale, la transition énergétique et le respect des réglementations.

Aux côtés de ces principaux enjeux, nous pouvons ajouter celui de la méconnaissance du grand public de certains métiers.

3.1. Les évolutions technologiques

Les différents secteurs industriels intègrent de façon permanente des technologies de toute nature, particulièrement celles de l'électronique et de l'informatique. Ces technologies permettent d'assurer toujours une meilleure qualité des produits et de réduire leurs prix (et donc d'améliorer la compétitivité des entreprises).

Parmi les évolutions, en voici quelques-unes à titre d'exemple :

- Les procédés de production sont de plus en plus automatisés et informatisés, numérisés voire même robotisés.¹⁸
- Les machines sont davantage commandées numériquement.
- Des matériaux innovants sont intégrés de manière constante.

Ces évolutions tendent à faire augmenter les qualifications des travailleurs du secteur. Les fonctions demandent davantage de responsabilités et de connaissances techniques.

¹⁷ Sources principales : Le Forem, Service d'analyse du marché de l'emploi et de la formation, « Métiers d'avenir, recueil prospectifs », Septembre 2013 ; Rencontres avec les secteurs (IFPM et Volta).

¹⁸ « Un contrôle automatique, reprogrammable, polyvalent manipulateur programmable dans trois ou plusieurs axes. », Wikipédia

D'un côté, la diversification des matériaux, des procédés, etc. mène à une multiplication des qualifications et à une spécialisation croissante des travailleurs ; de l'autre côté, les frontières entre les métiers tendent à se brouiller et les travailleurs sont amenés à être de plus en plus flexibles et polyvalents.

C'est pourquoi, les employeurs deviennent de plus en plus exigeants lors d'embauche quant aux compétences des travailleurs.

3.2. La concurrence internationale

Avec le marché européen unifié et une économie globalisée, l'industrie subit de fortes pressions au niveau de la concurrence. Elle doit se considérer à un niveau international, voire mondial.

Pour faire face à cette concurrence, les entreprises cherchent à produire de moins en moins chère et/ou à se démarquer des autres (d'où l'arrivée de nouvelles technologies). C'est dans ce contexte que la Wallonie défend une industrie à haute valeur technologique et soutient également la recherche et le développement.

Outre les produits qui proviennent de plus en plus de l'étranger, ce sont les travailleurs et entreprises étrangères qui se déplacent et qui concurrencent la main-d'œuvre locale, principalement de manière légale. Face à cette problématique de dumping social, on compte une perte d'environ 2.000 emplois dans le secteur de la maintenance, l'électricité et le HVAC¹⁹. Ce phénomène est complexe car il relève de juridictions européennes. Suite aux préoccupations des acteurs patronaux et syndicaux, le monde politique commence à se pencher à cette problématique.

3.3. La transition énergétique

La transition énergétique est un véritable enjeu pour tous les secteurs relatifs à l'industrie.

Les industries, souvent très énergivores, cherchent de manière permanente à diminuer leur prix de production, en réduisant le coût de l'énergie, dont les prix sont de plus en plus élevés. Elles mettent en place des procédés de production de moins en moins consommateurs d'énergie (par exemple, récupération de l'énergie) et font appel à des énergies renouvelables.

Notons également que les entreprises doivent également répondre à des exigences environnementales (entre autres, relatives à l'énergie) de plus en plus poussées. Ces réglementations tendent à répondre aux politiques européennes voire mondiales qui visent à lutter contre le réchauffement climatique de la planète.

¹⁹ Heating, Ventilation and Air-Conditioning, en français, Chauffage, Ventilation et Climatisation,

3.4. Le respect des réglementations

Les industries doivent répondre à des exigences réglementaires, qu'elles soient environnementales (relatives à l'énergie mais aussi à la gestion des déchets), sécuritaires ou encore de qualité. Au-delà des normes, de plus en plus d'agrément sont demandés pour l'exercice de certaines professions.

En voici quelques exemples :

- Les frigoristes doivent posséder des agréments pour pouvoir manipuler les gaz réfrigérants.
- Dans l'industrie alimentaire, on observe de plus en plus de contrôle de qualité, de respect de normes de conservation, d'exigence quant à traçabilité des aliments, etc.
- La réglementation liée aux déchets devient très stricte.

3.5. Méconnaissance de certains métiers

De nombreux métiers techniques liés à l'industrie sont méconnus des jeunes : technicien en usinage (tourneur, fraiseur), frigoriste, automaticien, électromécanicien, etc. On compte peu de candidats dans ces filières d'enseignement ou de formation. Pourtant, elles mènent généralement à un emploi, proposant de bonnes conditions de travail.

De plus, la médiatisation de pertes d'emploi dans certains sous-secteurs ne rassure pas le citoyen sur l'avenir de l'« Industrie » en Wallonie (par exemple, la fermeture de Caterpillar). Pourtant, de nombreux sous-secteurs industriels restent porteurs.